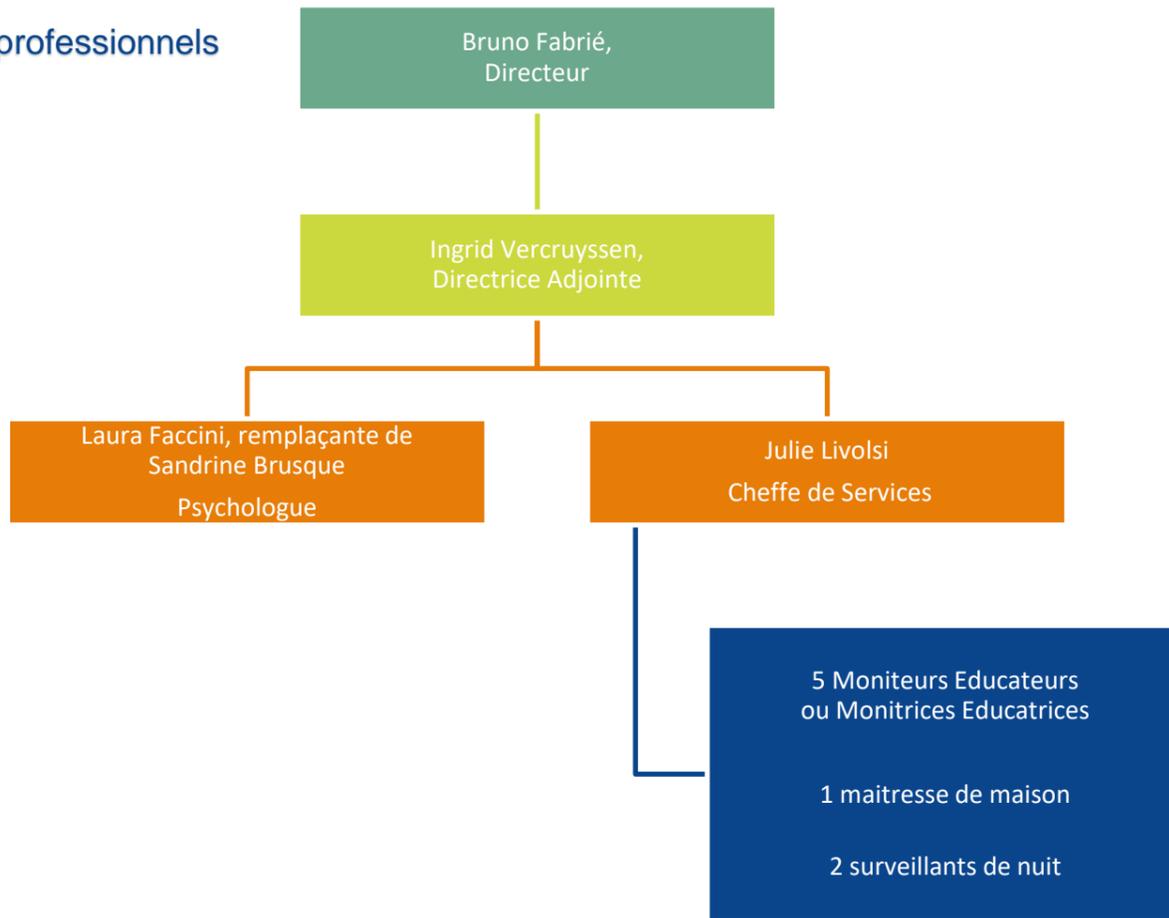


Les professionnels



Educateur référent _____

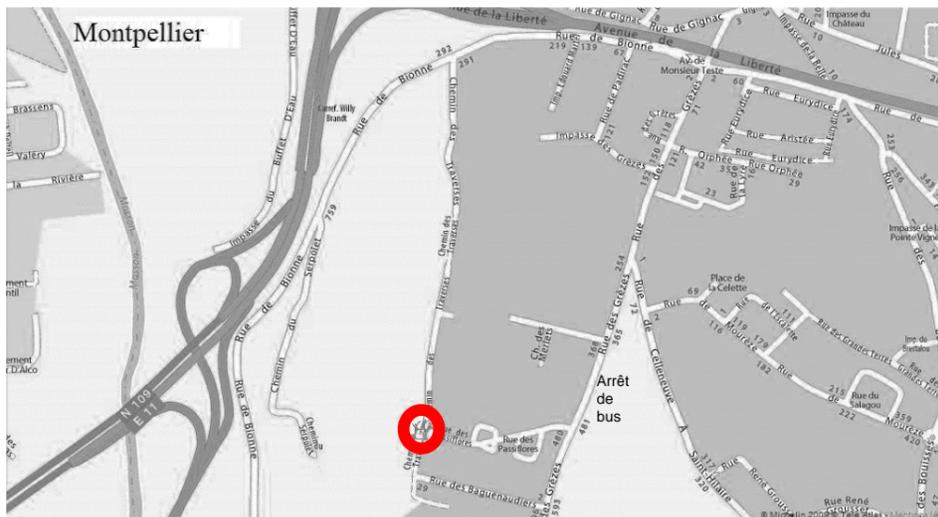
Néanmoins, l'ensemble de l'équipe est coréférente de la situation.

Accès

Villa des Genévriers
150 chemin des Traverses
L'Enclos numéro 1
34080 Montpellier
Tél. : 04.67.27.49.23
Mobile : 07 86 62 13 52

Par le bus :

- Ligne 7, arrêt « la martelle »
- 3 min à pied



Association Charles Prévost Notre Dame de Lenne



Présentation

Villa éducative Les Genévriers



La villa

Rez de chaussée :

- Séjour
- Cuisine
- 2 chambres

A l'étage :

- 2 chambres

Garage et jardin



Les différentes étapes d'accueil et d'accompagnement

La visite de présentation

Avant la visite de présentation, la demande de placement est présentée à l'équipe par le travailleur social référent de ta situation.

Lors de la visite de présentation, vous êtes invité avec vos parents à rencontrer le chef de service et un éducateur.

Ils vous présentent l'établissement, son projet, vous font visiter la Villa et échangent sur les objectifs du placement.

Le Contrat de Séjour

Lors de la visite de présentation, le Contrat de Séjour est présenté et signé par vos parents.

Dans ce document sont mentionnés les objectifs de votre placement.

Tout est mis en œuvre pour inviter vos parents à collaborer avec l'équipe tout au long de votre accompagnement.

L'accueil

Vous êtes accueilli par un éducateur qui vous aide à vous installer et vous présente aux autres enfants.

Lors de votre arrivée sur la Villa, vos parents ou un autre adulte sont invités à vous accompagner.

Le suivi éducatif

Il est assuré par une équipe qui est composée :

- De 4,5 ETP moniteur-éducateurs,
- d'1 maitresse de maison
- de 2 veilleurs de nuits,
- d'une psychologue ,
- d'un chef de service.

L'équipe éducative vous accompagne et vous apporte un soutien quotidien. L'ensemble de l'équipe de la Villa veille à apporter des réponses adaptées à vos besoins (familiaux, scolaires, médicaux, judiciaires...). Chaque jeune a un interlocuteur privilégié, qui est le référent de la situation. Ce dernier est en lien avec la famille, et les partenaires extérieurs (écoles, club de sport, travailleurs sociaux, médecins...)

Le Projet Personnalisé

Il se construit à partir de vos objectifs de placement, des attentes que vous avez pu exprimer aux membres de l'équipe et avec vos parents. Le référent et le coordonnateur sont garants de la bonne exécution de votre projet personnalisé.

Des évaluations régulières de ce projet sont faites avec les différents professionnels.

Tout d'abord, vous avez des entretiens avec votre éducateur référent, pour échanger et faire le point.

Ensuite, des rencontres sont mises en place avec vos parents ou représentants légaux, les professionnels intervenant auprès de vous et l'éducateur du Département pour évaluer l'avancée de votre projet et envisager, si nécessaire, des modifications concernant l'accompagnement proposé.

L'échéance de votre placement

Un mois avant votre audience avec le Juge, ou de l'échéance de votre accueil auprès du RTEF, votre éducateur référent en lien avec l'ensemble de l'équipe rédige un rapport sur votre évolution et votre situation familiale.

Cet écrit est adressé à la Direction Enfance Famille. Il permet de réévaluer les objectifs de votre accompagnement, en fonction de l'évolution de votre situation.